

9 impasse du Chardonnet 73000 Chambéry cocos.cies@gmail.com https://www.le-cocos.org/ Déclarée à la préfecture de Savoie sous le numéro W732010768

Compte rendu de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Chambéry, le 29 février 2024

Présents: .

- · Compagnie Prendre Racine
- Compagnie Energie complices
- L'endroit
- IX cie
- · Compagnie La main qui parle
- · Compagnie Le serpent à plumes
- · Compagnie Phie
- Compagnie Najico
- Jean Marc Toillon
- Anne Bernhard
- Farid Daoud

Excusés:

- Compagnie Le Ver à soie (pouvoir à L'endroit)
- Compagnie Dos mundos
- · Compagnie La Luce
- · Compagnie L'esprit du mardi
- Compagnie Sans ceinture et bretelles

La séance a débuté à 18h30.

Est désigné président de séance : Farid Daoud

Est désignée secrétaire de séance : Anne BENHARD

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Montant des cotisations annuelles et adhésions 2024
- · Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Les projets et le planning 2024
- Questions diverses.

Rapport moral présenté par Farid Daoud

Septembre 2020 / 2021 : émergence et montage du collectif

Les enjeux et envies partagés par les compagnies :

- Se retrouver.
- Avoir une réflexion collective autour de vos métiers.
- Partager l'état des lieux des conditions de production et de diffusion artistiques en Savoie et au-delà
- Affirmer une présence artistique vivante sur le territoire de la Savoie.
- Réfléchir à une nouvelle manière de travailler sur le territoire de la Savoie.
- Fédérer les Cies et encourager les coopérations
- Mutualiser les moyens, les savoirs faire et les projets à venir.

23 novembre 2021 : Le forum des cies

Le 1er Forum des Compagnies « Cultivons la coopération » à la Base, qui accueillait Olivier PASTOR, spécialiste en gouvernance partagée et intelligence collective, a été l'occasion de poser les fondations du futur projet « CoCoS » ainsi que sa raison d'être. Dans le rapport d'activités les Cies présentes au forum nous feront un résumé de ce que nous en avons gardé pour construire les objectifs du CoCoS.

Février 2022 : réponse à l'appel à projet de Bourg Saint Maurice

La réponse positive faite aux Cies suite à un appel à projet de résidence artistique « Le 8ème BCA » (Bataillon des créateurs Alpins) porté par la Ville de Bourg Saint Maurice va accélérer les choses, le rapport d'activité fera une place à ce premier projet partagé.

Juin 2022 : création de l'association

Le 9 Juin 2022 se tenait l'assemblée constitutive qui actait la création du Collectif de Compagnies et d'Artistes du Spectacle Vivant en Savoie.

Étaient présents :

- Cie Prendre Racine
- Cie Najico
- Cie du Serpent à Plumes
- PDG & Cie

Pouvoirs:

- Compagnie Phie
- Cie La Main Qui Parle
- Cie L'esprit du Mardi
- Cie la Baraque à Plumes
- IX Compagnie
- Collectif l'Endroit
- Cie Lalasonge
- Cie Énergies Complices
- Cie Caravelle

Excusés:

- Cie du Fil à Retordre
- Cie la Luce
- Cie Comme tes Pieds
- Cie Sans Ceinture ni Bretelle

Juillet 2022 : dépôt des statuts

Un CA de 5 personnes élues pour 2 années, avec deux coprésidents rééligibles chaque année. Anne Bernhard, Farid Daoud deviennent les co-présidents et des représentants de 3 Cies entrent au CA : PDG et Cie, Cie le Serpent à Plumes et Cie Prendre Racine. Un règlement intérieur a été établi ainsi qu'une charte (à disposition sur le site)

Plusieurs Cies vont énormément s'investir et vont donner beaucoup de leur temps pendant cette première année d'activité, notamment pour mener à bien le projet à Bourg Saint Maurice :

- Compagnie Phie
- La Main Qui Parle
- Cie L'esprit du Mardi
- IX Compagnie
- · Collectif l'Endroit
- Cie Prendre Racine
- Cie Najico
- Cie du Serpent à Plumes
- PDG & Cie

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport d'activités présenté par les compagnies

De septembre 2020 à novembre 2021:

Réflexions des Cies sous forme de réunions régulières 1x par mois, nous avons cherché à nous fédérer. Montage du collectif.

23 novembre 2021:

Le forum a marqué le début de l'histoire et permis d'échanger sur les préoccupations du moment (post covid) – Appel à un tiers pour animer le temps de réflexion et aider à la prise de recul.

Le forum a permis de dérouler les grandes lignes et le socle du collectif : nom, charte, valeurs, propositions d'actions, raisons d'être... CR du forum disponible sur le site.

Février 2022

Nous avons répondu à l'appel à projet de résidence artistique à Bourg Saint Maurice

Mars/ Avril 2022

Création du site du collectif.

Juin/Juillet 2022

Dépôt des statuts en préfecture/ Création du compte bancaire/ Adhésions

Septembre/ Novembre 2022

Résidence artistique, BSM. Une aventure qui s'est construite de façon spontanée et rapide, sans trop d'anticipation et de projection. Bilan mitigé : objectif atteint, le projet a réussi sans abandon d'aucune compagnie et avec quelques belles réalisations mais la collaboration sans se connaître a parfois été difficile tant sur le plan artistique qu'administratif.

Tout le long de l'année 2023:

Alternance de temps de pause et de reprise des rencontres et réflexions sur l'avenir du Collectif.

- Tentative d'organiser des petits déjeunes réguliers : problème de distance et de disponibilité
- Un planning de rencontres avait été posé tous les deux mois avec des objectifs concrets : plus ou moins atteint – des réunions ont eu lieu, notamment sur la remise à jour du padlet (outil collaboratif / base de données collective avec l'ensemble des documents du collectif).
- Un temps de réflexion sur la raison d'être du collectif avec une piste intéressante : dynamiser le réseau, se déplacer sur des spectacles pour donner de la visibilité au collectif
- Une proposition faite par la compagnie Najico sur une journée dédiée à de l'échange artistique entre cies (un atelier autour de la dramaturgie) qui avait trouver peu d'écho.

De juin à maintenant : réflexions autour d'un événement à imaginer pour la visibilité des Cies.

Réflexion autour de l'Apéromino: initiée par la cie Du fil rouge autour d'une présentation au collectif du projet Domino (réseau de coopération autour du jeune public). Une date a été pressentie mais l'information a été mal partagée dans le collectif et cela a généré quelques tensions. Le projet va finalement se faire mais porté par la Base, le 29 mai 2024.

Le rapport d'activité est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport financier

Présentation du bilan. Solde positif d'environ 4000 € lié essentiellement au projet à Bourg Saint Maurice. Affectation du résultat : en « report à nouveau » pour les actions 2024

Le bilan financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Montant des cotisations

Personnes morales : 50€

Adhésions individuelles : 10€ - 5€ (pour les moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, minima sociaux)

Adhésion de soutien : 50€

Le montant des cotisations pour l'année 2024 est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Renouvellement des membres du CA

Mandat de deux ans.

Membre sortant (démission) : PDG et cie

Nombre de poste à pourvoir : un minimum

Membres candidats : Compagnie La main qui parle, Compagnie L'esprit du mardi, Jean Marc Toillon

Sont élus à l'unanimité : Compagnie La main qui parle, Compagnie L'esprit du mardi, Jean Marc Toillon

Actions et projets 2024

- Valider la charte
- Retravailler des questions de fonctionnement : la circulation de l'information, la prise de décision, l'accueil de nouvelles cies... Trouver l'équilibre entre rigueur et souplesse. Les statuts pourront être retravaillés pour organiser certains aspects de process et structurer une meilleure organisation : lieu de débat, lieu de décision...
- Idée de la journée pro à poursuivre : la Compagnie Le ver à soie a contacté Challes les eaux proposition de rencontre le 19 mars
- Envisager des moments suspendus de création autour de nos pratiques, sans enjeu, des temps ressourçant d'intelligence collective. Apprendre à se connaître pour imaginer ensuite des choses plus engageantes ou importantes. Explorer ensemble des idées, des projets des uns et des autres. Trouver de la force collective pour être plus en capacité de faire des propositions ensemble.

Quelques réflexions issues des discussions

Cocos = Lieu de ressources humaines et artistiques ? Rôle politique ? Des actions de différentes natures peuvent émerger : il est important d'informer tout le monde et de faire des retours des actions au collectif.

Trois possibilités qui cohabitent dans le Cocos et peuvent se croiser :

- Groupe de réflexion
- Fédération / syndicat : avec une dimension de représentativité ?
- Structure de production

Se fixer des petits objectifs, des étapes simples et concrètes... reliés à chacun des axes du projet.

Prochaines étapes :

Une réunion du CA est prévue le 15 mars à 11h au 9 :

- Préparer un mail pour recadrer la circulation de l'information,
- · Relire la charte et quel process de validation,
- · Faire un point adhésions (reçus),
- Éclaircir les groupes de travail et leur fonctionnement (qui en coordo ?): journée pro, apéromino, labo artistique... pour ensuite informer tout le monde et que chacun.e puisse rejoindre les groupes qui l'intéresse.

Questions diverses

Le CA se réunit à la suite l'AG et élit deux co-présidents : Jean Marc Toillon et Farid Daoud.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

Signature du président : Farid DAOUD

Signature du secrétaire : Anne BERNHARD

NB : Si les dirigeants ont changé, il faut en déclarer la liste en préfecture. Soit vos statuts prévoient l'élection d'un bureau au sein du conseil d'administration et c'est le nouveau bureau qu'il faudra déclarer. Soit ils ne prévoient qu'un conseil d'administration et il faut alors déclarer la composition du nouveau conseil. S'il n'existe pas de président, les préfectures ont coutume de considérer la première personne de la liste comme le représentant légal de l'association.